



**RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports**

LABELLISATION D'UNE STRUCTURE D'INFORMATION JEUNESSE A RAYONNEMENT REGIONAL

DOSSIER DE DEMANDE DE LABELLISATION



IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE	
Nom de la structure	
Adresse du siège	
Nom du représentant légal	
Numéro unique d'identification attribué lors de l'inscription au répertoire des entreprises et des établissements	
Date de déclaration d'existence de la structure ou de l'organisme auquel il se rattache (pour les associations)	
Nom du responsable de l'information jeunesse dans la structure	

Contact du chargé de suivi de la demande dans la structure	
NOM PRENOM	
FONCTION	
TELEPHONE	
MAIL	

PARTIE RESERVEE à l'ADMINISTRATION	
Date de réception du DOSSIER COMPLET au SDJES	
INSTRUCTEUR	
TELEPHONE	
MAIL	

FONCTIONNEMENT DU DOSSIER

Le contenu du dossier de labellisation est organisé :

❖ En sept principes

1. Garantir une information objective
2. Accueillir tous les jeunes sans exception
3. Impulser un travail partenarial et coordonné avec les acteurs du territoire impliqués dans les politiques de jeunesse, les jeunes et le réseau afin de développer une offre de service conforme aux attentes et besoins des jeunes
4. Renforcer la visibilité du réseau IJ et en faciliter l'accès
5. Offrir gratuitement des conditions matérielles, des modalités d'information et des services adaptés aux besoins des jeunes
6. Dispenser une information de manière professionnelle par des personnels formés à cet effet dans le cadre des réseaux régional, national et international de l'Information jeunesse
7. Organiser avec les services de l'Etat l'évaluation de l'activité de la structure

❖ Pour chaque **principe** :

-des **objectifs opérationnels** à atteindre

Pour chaque **objectif** :

-les **effets concrets attendus** :

- ✓ **Critères obligatoires : effets concrets non négociables**
- **Critères non obligatoires mais fortement conseillés : effets concrets optionnels**

❖ Pour chaque **effet concret attendu**, il est demandé à la structure **de s'autoévaluer** (cocher la case **oui / non** selon si on considère qu'un critère est rempli ou non dans la colonne auto-évaluation) puis de joindre les pièces justificatives (colonne pièces justificatives).

Les garanties permettant la labellisation sont donc d'abord évaluées par la structure candidate au travers de l'auto-évaluation (oui/non) dans le tableau ci-dessous, puis par le service instructeur.

PIECES ADMINISTRATIVES A JOINDRE AU DOSSIER

- Un organigramme détaillé de la structure et un tableau des ETP
- Fiche de poste de l'équipe et ventilation en % du temps dédié à l'animation de réseau
- Comptes de la structure, relatifs au dernier exercice clos attestant l'absence de produit issu de la délivrance d'information
- CV de l'ensemble de l'équipe, permettant de justifier de :
 - a. Une expérience en matière d'information et d'accueil du public
 - b. Maîtrise des outils numériques courants, réseaux sociaux...
 - c. Pour membre de l'équipe : d'un niveau 5 minimum, ou niveau 4 précisant les expériences professionnelles, VAE
Et, pour responsable : d'un niveau 5 minimum, précisant les expériences professionnelles, VAE
- Attestation sur l'honneur du dirigeant de la structure justifiant que cette dernière s'abstient de tout positionnement politique, religieux ou commercial dans l'exercice de sa mission.
- Mettre à jour sur le « LeCompteAsso » les documents suivants :
 - Une copie de l'acte désignant la composition de l'organe dirigeant de la structure ou de l'assemblée délibérante sous la responsabilité de laquelle est placée la structure
 - un PV d'assemblée générale par an
 - les statuts ou le projet modificatif de statut indiquant notamment la place des jeunes dans les organes de gouvernance
 - le règlement intérieur
- Attestation du respect du Contrat d'engagement républicain

UN DIAGNOSTIC TERRITORIAL RECENT : diagnostic du territoire et des publics

Il s'agit d'une **analyse simplifiée** et actualisée **du territoire (taille, caractéristiques, offres de services disponibles, ...)** et **des publics (nombre de jeunes, profil des jeunes, attentes, ...)**. En termes de méthodologie, s'appuyer sur l'outil IJSTATS et sur des outils existants, comme l'INSEE, contrats de ville, diagnostic jeunesse... Les partenaires ainsi que les jeunes seront autant que possible associés au diagnostic territorial

UN PROJET DE LA STRUCTURE

➤ **La place de la structure IJ dans la politique locale menée en direction des jeunes**

Le projet de la structure doit mettre en évidence la place de la structure IJ dans la politique locale menée en direction des jeunes. Il doit notamment montrer comment la structure interagit avec les autres espaces d'accueil de jeunes dans des domaines spécialisés et montrer la complémentarité des dispositifs ainsi que la collaboration entre les acteurs locaux. Un développement particulier est attendu sur la place de la structure dans l'organisation locale et la mise en œuvre du SPRO (service public régional de l'orientation).

➤ **Des effets concrets attendus pour améliorer le service rendu aux jeunes**

Le projet de la structure présente les actions/missions sur lesquelles il s'engage avec des effets concrets pour améliorer le service rendu aux différents publics jeunes, à partir des besoins exprimés et repérés dans le diagnostic et dans l'enquête de satisfaction.

➤ **L'offre de services proposée par la structure IJ : détaillez les objectifs de la structure**

- Un premier accueil libre gratuit et anonyme, avec accès aux informations de premier niveau et des entretiens personnalisés garantis par l'informateur jeunesse, en présentiel ou par un accueil en ligne ou à distance
- Une offre événementielle diversifiée et partenariale est proposée ainsi qu'une offre « hors les murs »
- Un accès libre à des ressources documentaires (IJ, locales ...) sont garanties et gratuites, sous format papier et numérique
- Une présence en ligne des conseillers IJ afin de s'adapter aux modes et temps de vie des jeunes

UN RAPPORT D'ACTIVITE A 3 ANS : dans le cas d'un renouvellement de demande du label

Bilan quantitatif et qualitatif en s'appuyant sur le projet de la structure ainsi que IJ-STATS et l'enquête de satisfaction, en annexe du projet de la structure.

UNE ENQUETE DE SATISFACTION : dans le cas d'un renouvellement de demande du label (accessible via IJ-STATS)

Les résultats de l'enquête de satisfaction seront par la suite à mettre en parallèle avec l'évolution de l'offre de la structure IJ et de son projet.

Effets concrets attendus pour améliorer le service rendu aux jeunes	Pièces justificatives	Auto-évaluation		AVIS Service instructeur
		Oui	Non	
1. GARANTIR UNE INFORMATION OBJECTIVE				
Objectifs opérationnels : Offrir une information indépendante de toute influence religieuse, politique, idéologique ou commerciale				
✓ S’abstenir de tout positionnement politique, religieux ou commercial dans l’exercice de sa mission	Attestation sur l’honneur du dirigeant de la structure	☐	☐	
Objectifs opérationnels : Présenter un fonctionnement démocratique (si la structure IJ est de forme associative)				
✓ Réunir au moins 1 x/ an l'assemblée générale des membres	Mettre à jour sur le « LeCompteAsso » : ▪ copie de l’acte désignant la composition de l’organe dirigeant de la structure ou de l’assemblée délibérante sous la responsabilité de laquelle est placée la structure ▪ PV d’assemblée générale par an ▪ statuts ou le projet modificatif de statut indiquant notamment la place des jeunes dans les organes de gouvernance ▪ règlement intérieur	☐	☐	
✓ Garantir la participation effective et le droit de vote des membres à jour de leurs obligations ainsi que la communication à ceux-ci des documents nécessaires à leur information, selon les modalités fixées par ses statuts ou son règlement intérieur		☐	☐	
✓ Faire approuver par l’assemblée générale le renouvellement régulier des membres chargés de l’administration ou de la direction ainsi que l’activité, le budget et les comptes de la structure		☐	☐	
✓ Respecter le Contrat d’engagement républicain	Attestation du respect du Contrat d’engagement républicain	☐	☐	

Effets concrets attendus pour améliorer le service rendu aux jeunes	Pièces justificatives	Auto-évaluation		AVIS Service instructeur
		Oui	Non	
2. ACCUEILLIR TOUS LES JEUNES SANS DISTINCTION				
Objectifs opérationnels : Accueillir et informer tous les jeunes sans discrimination (article L225-1 du code pénal)				
✓ Accueillir les jeunes sans distinction de sexe, d'appartenance ou de religion	A présenter dans le projet de la structure : statistiques genrées de fréquentation de la structure et complétude IJ STATS Enquête de satisfaction	☐	☐	
✓ Adapter l'accueil aux publics les plus fragiles (<i>jeunes sous-main de justice ; sortant de l'ASE ; en rupture familiale ; illettrés</i>) et jeunes à besoins spécifiques (jeunes en situation de handicap, ...)		☐	☐	
✓ Produire des documents d'information simples et compréhensibles par tous		☐	☐	
Objectifs opérationnels : Respecter le droit à la vie privée des jeunes				
✓ Respecter le droit à ne pas révéler son identité	<u>Garantir l'anonymat des publics</u>	☐	☐	

Effets concrets attendus pour améliorer le service rendu aux jeunes	Pièces justificatives		Auto-évaluation		AVIS Service instructeur
		Oui	Non		
3. IMPULSER UN TRAVAIL PARTENARIAL ET COORDONNE avec les acteurs du territoire impliqués dans les politiques de jeunesse, les jeunes et le réseau afin de développer une offre de service conforme aux attentes et besoins des jeunes					
Objectifs opérationnels : Assurer une animation du réseau régional en associant l'Etat, le Conseil régional et le réseau IJ					
✓ Organiser l'animation du réseau régional sur les sujets émergents et l'adaptation des pratiques professionnelles aux besoins des jeunes	Projet de la structure : Production programme d'animation de la structure prenant en compte les actions dédiées aux sujets et pratiques émergentes en	☐	☐		
✓ Piloter la formation des conseillers IJ investis dans les structures IJ implantées au sein du territoire sur la base du socle commun de formation validé au niveau national		☐	☐		
✓ Assurer une formation continue des conseillers IJ investis dans les structures IJ implantées au sein de leur territoire.	Rapport d'activités	☐	☐		
Objectifs opérationnels : S'insérer dans l'animation nationale du réseau					
✓ Inscrire son action dans la stratégie régionale et nationale impulsée par IJF et l'Etat	Rapport d'activités : animation et participation du réseau régional (réunion de réseaux, groupes de travail, ...)	☐	☐		
○ Adhésion à IJF	Production de l'adhésion	☐	☐		
Objectifs opérationnels : Déployer une politique partenariale afin de développer une offre de service coordonnée conforme aux attentes et besoins des jeunes					
✓ Réaliser (ou actualiser pour une relabellisation) une analyse du territoire (taille, caractéristiques, offres de services disponibles, etc.) et des publics (nombre de jeunes, profil des jeunes, etc.) en lien avec le service déconcentré compétent et les acteurs du territoire impliqués dans les politiques de jeunesse	Diagnostic territorial : Production d'une analyse simplifiée et actualisée des attentes des jeunes et de leurs profils. Production de la méthodologie d'analyse territoriale, indiquant le rôle des jeunes et des partenaires de la structure dans l'élaboration de l'analyse	☐	☐		
✓ Travailler (ou renforcer le travail pour une relabellisation) en réseau avec les autres services et structures de jeunesse et les autres organismes qui interviennent auprès des jeunes	Projet de la structure : présentation de la cartographie des acteurs, expliciter la nature des partenariats	☐	☐		
✓ Mettre en place des partenariats pour fluidifier l'information qui concerne les jeunes		☐	☐		
✓ Réorienter les jeunes, si nécessaire, vers les structures partenaires pour un accompagnement approfondi et spécifique (mission locale, PAEJ, MAD, etc...)	Rapport d'activités : nombre de réunions avec les partenaires dont les partenaires du SPRO	☐	☐		
Objectifs opérationnels : Associer les jeunes du territoire à la construction de l'offre d'information et s'assurer de l'adéquation de l'offre avec leur besoin					
✓ Associer les jeunes à la gouvernance de la structure IJ	Projet de la structure : Présenter actions et moyens mis en place pour développer la place des jeunes dans les organes de gouvernance et/ou le fonctionnement de la structure. Prévoir la mise en parallèle des résultats de l'enquête de satisfaction et de l'évolution de l'offre	☐	☐		
○ Associer les jeunes à l'analyse territoriale et à l'élaboration du projet de la structure		☐	☐		
○ Co-construire avec les jeunes une analyse simplifiée de leurs attentes et de leurs profils en garantissant le respect de l'anonymat		☐	☐		

✓ Mener régulièrement des enquêtes de satisfaction auprès des publics et renseigner l'enquête de satisfaction disponible via IJ Stat	Présentation évolution des chiffres de fréquentation (IJ STATS)	☐	☐	
○ Faire évoluer l'offre de service en fonction des besoins et attentes des jeunes		☐	☐	

Effets concrets attendus pour améliorer le service rendu aux jeunes	Pièces justificatives	Auto-évaluation		AVIS Service instructeur
		Oui	Non	

4. RENFORCER LA VISIBILITE DU RESEAU IJ ET EN FACILITER L'ACCES

Objectifs opérationnels : Garantir une large couverture territoriale de l'IJ pour garantir un accès facilité des jeunes à l'information				
✓ Définir une cartographie du réseau IJ en fonction de l' analyse territoriale établie afin d'assurer une meilleure couverture territoriale permettant de fixer une cible de développement	Projet de la structure : production d'une cartographie et d'une cible de développement. Prévoir mise en parallèle de la structuration de l'offre d'information territoriale et des besoins exprimés dans le diagnostic et évolutions. Fonctionnement et mise en place d'un accueil en ligne et développement d'actions hors les murs Rapport d'activité : présenter projets, partenariats et adaptations mises en place	☐	☐	
✓ Assurer une présence en ligne complémentaire aux temps d'accueil en présentiel		☐	☐	
✓ Développer une offre « hors les murs » pour tous les jeunes en lien avec le tissu associatif local (clubs de prévention, éducateurs de rues, etc.) et les établissements scolaires		☐	☐	
Objectifs opérationnels : Adapter la pratique aux besoins des jeunes				
✓ Déterminer des horaires d'ouverture adaptés aux disponibilités et aux besoins des jeunes	Respect des seuils minimum Projet de la structure : Présenter horaires d'ouverture et adaptations effectuées selon les besoins des jeunes recensés par l' enquête de satisfaction et diagnostic	☐	☐	
✓ Adapter la présence en ligne aux évolutions des pratiques numériques des jeunes		☐	☐	
○ Garantir la présence en ligne d'un conseiller IJ promeneur du Net	Projet de la structure : Accueil en ligne, outils et actions de communications développés. Adaptations aux publics et à l'évolution de leurs pratiques.	☐	☐	
○ Favoriser les informations accessibles sur smartphone		☐	☐	
○ Tendre vers la communication des documents d'information sous forme numérique		☐	☐	
○ Encourager le transfert de fichiers vers les boites mails personnelles des jeunes et limiter l'impression des documents.		☐	☐	

Objectifs opérationnels : Assurer une bonne visibilité des structures IJ			
○ Installer la structure dans un lieu proche des lieux de vie des jeunes et/ou d'une structure administrative concernant les jeunes (cité des métiers, maison de l'emploi...), accessible en transports en commun	Garantir et développer l'accès, l'accessibilité et l'attractivité de la structure. S'appuyer sur enquête de satisfaction et diagnostic	☐	☐
✓ Garantir le respect des normes de sécurité (accessibilité, accueil public)	Respect des normes de sécurités		
Délivrer des informations actualisées sur le fonctionnement de la structure IJ par un site dédié	Projet de la structure : Développer la visibilité de la structure et promouvoir l'accès à l'information en ligne.	☐	☐
✓ Alimenter et mettre à jour la boussole des jeunes en informations à caractère local (dès son déploiement)	Projet de la structure : Participer au COPIL de la boussole des jeunes dès son déploiement	☐	☐

Effets concrets attendus pour améliorer le service rendu aux jeunes	Pièces justificatives	Auto-évaluation		AVIS Service instructeur
		Oui	Non	

5. OFFRIR GRATUITEMENT DES CONDITIONS MATERIELLES, DES MODALITES D'INFORMATION ET DES SERVICES ADAPTES AUX BESOINS DES JEUNES

Objectifs opérationnels : Garantir des conditions matérielles nécessaires à la bonne information des jeunes				
✓ Distinguer un espace pour l'information généraliste/un espace pour la réception en entretien personnalisé	Exigences d'espaces dédiés pour l'information généraliste et, pour la réception en entretien	☐	☐	
✓ Mettre à disposition du matériel informatique alimenté en haut débit en quantité adaptée à la fréquentation	Garantir matériel informatique adaptés S'appuyer sur enquête de satisfaction et diagnostic	☐	☐	
○ Mettre en place ou tendre vers une stratégie d'IJ verte : fournitures et équipements de bureau respectueux de l'environnement, réduction de l'empreinte numérique, gestion des déchets papiers, attitudes et pratiques DD, ... (cf. : « Pour une IJ verte » conçu par Eryca et eurodesk).	Projet de la structure : Développer une politique environnementale respectueuse de l'environnement (IJ verte)	☐	☐	
○ Déployer, lorsqu'elle est mise en place, la « boussole des jeunes » sur les ordinateurs de consultation (100% des ordinateurs équipés d'un raccourci vers la « boussole des jeunes ») et développer les compétences des jeunes pour utiliser ce nouvel outil	Projet de la structure : Formation des conseillers IJ à l'appli	☐	☐	
○ Prendre un abonnement à la documentation nationale éditée par le CIDJ : IJ Box/actuel CIDJ	Production abonnements	☐	☐	
✓ Offrir une information exacte, pratique, facile à utiliser	Enquête de satisfaction	☐	☐	

Objectifs opérationnels : Garantir le libre accès à une information gratuite nationale et régionale				
✓ Disposer d'un fond documentaire minimum (documentation nationale, régionale et européenne, documents thématiques, quotidien régional)	Production abonnements. <u>Productions comptes de la structures</u> (pour les associations) attestant absence de produit issus de la délivrance d'information	☐	☐	
✓ Mettre à disposition des conditions matérielles gratuites d'accès à l'information	<u>Développer un accueil libre et gratuit.</u>	☐	☐	
✓ Mettre à disposition les informations en ligne	Recoupement des informations produites sous format papier avec les contenus disponibles et adaptés en ligne. Développer une offre d'informations en ligne.	☐	☐	
✓ Production de documents d'information de portée régionale	Production des documents	☐	☐	
Objectifs opérationnels : Accompagner les jeunes dans l'accès aux droits en développant à la fois une offre de services généralistes liée à l'insertion professionnelle et une offre de services thématiques : champs du logement, de l'emploi, de la santé, de la mobilité, de l'engagement, du numérique, des loisirs, de la culture, etc...				
✓ Offrir des réponses personnalisées aux questions posées par les jeunes	<u>Projet de la structure</u> : Présenter l'offre de service liée à l'insertion, à l'engagement, l'accès aux droits des jeunes et autres champs thématiques couverts par l'IJ. Présenter projet d'éducation à l'information en fonction du territoire et des publics. <u>Production programme d'animation de la structure</u> prenant en compte les actions dédiées aux sujets et pratiques émergentes S'appuyer sur <u>enquête de satisfaction</u> et <u>diagnostic</u>	☐	☐	
✓ Développer une offre de services généralistes liés à l'insertion professionnelle (aide à la rédaction de CV, lettre de motivation ...) en s'appuyant sur les besoins des jeunes		☐	☐	
✓ Développer et présenter une offre de services diversifiée dans les champs que couvre l'IJ et de mise en relation avec les structures d'information thématiques (logement, emploi, ...) en s'appuyant sur les demandes et les besoins des jeunes		☐	☐	
✓ Accompagner les jeunes plus particulièrement dans l'accès aux droits (utilisation de la boussole des jeunes), la mobilité, l'accès à l'engagement		☐	☐	
○ Assurer une éducation à l'information incluant l'impact des pratiques numériques		☐	☐	
✓ Présenter l'offre d'information en s'appuyant sur les demandes et les besoins des jeunes		☐	☐	
Objectifs opérationnels : Garantir les moyens humains nécessaires à l'animation de la structure				
✓ 1 équivalent temps plein dédié à l'animation du réseau pour cinquante structures labellisées	<u>Respect des seuils minimum</u>	☐	☐	
○ Adapter la masse salariale à l'équilibre financier de la structure		☐	☐	

Effets concrets attendus pour améliorer le service rendu aux jeunes	Pièces justificatives	Auto-évaluation		AVIS Service instructeur
		Oui	Non	

6. DISPENSER UNE INFORMATION PROFESSIONNELLE PAR DES PROFESSIONNELS FORMES dans le cadre des réseaux régional, national et international de l'Information jeunesse

Objectifs opérationnels : Garantir une qualification minimale des informateurs jeunesse

○ Coordination de l'animation et de la formation des acteurs IJ au niveau régional en associant l'Etat, le Conseil régional et le réseau IJ ○ Participation aux réunions d'information du réseau IJ organisées par IJF <u>Pour les responsables des structures :</u> ✓ Avoir suivi une formation en management ✓ Détenir une formation de niveau 5 minimum ✓ S'assurer de la bonne acquisition des compétences de base (cf socle commun de formation) par tous les nouveaux conseiller IJ et, le cas échéant, proposer une action de tutorat. <u>Pour les conseillers IJ :</u> ○ Disposer d'une expérience d'information et d'accueil du public ✓ 100% des conseillers formés à la boussole des jeunes et aux pratiques numérique d'information des jeunes ✓ Formation IJ obligatoire pour tout nouveau conseiller (cf socle commun de formation) ✓ Formation de Niveau 5 minimum (anciennement niveau III), ou niveau 4 (anciennement niveau IV) avec expérience professionnelle	Production du plan d'animation et de formation annuel concerté	☐	☐	
	Production d'attestations de participation aux réunions ou émargement sur les feuilles de présence	☐	☐	
	Production : ▪ Un organigramme détaillé de la structure ▪ Fiche de poste de l'équipe et ventilation en % du temps dédié à l'animation de réseau ▪ CV de l'ensemble de l'équipe, permettant de justifier de : - Une expérience en matière d'information et d'accueil du public - Maîtrise des outils numériques courants, réseaux sociaux... - Formation, Niveau de diplôme minimum, VAE	☐	☐	
	Attestation des diplômes ou compétence minimum ou inscription dans le plan de formation les formations à acquérir Production du plan d'animation et de formation de l'équipe	☐	☐	

6. ORGANISER AVEC LES SERVICES DE L'ETAT L'EVALUATION DE L'ACTIVITE DE LA STRUCTURE

Objectifs opérationnels : Prévoir dans le projet de la structure IJ une évaluation des actions menées

✓ Disposer d'un outil d'évaluation périodique : utilisation obligatoire de IJ Stat et de l'enquête de satisfaction ✓ Présentation d'un rapport d'activité triennale (bilan quantitatif et qualitatif & perspectives) lors de la visite d'évaluation à 3 ans avec les services instructeurs.	Enquête de satisfaction Rapport d'activité	☐	☐	
	Rapport d'activité : Mise en parallèle des résultats d'évaluation et de l'évolution du projet	☐	☐	

DUREE DU LABEL : 6 ans

Fait le ____ / ____ /20____

Pour la structure bénéficiaire	Pour l'Etat
<u>Nom et prénom du représentant légal</u> <u>Signature</u>	<u>Nom et prénom du représentant légal</u> <u>Signature</u>